

forment que le 2,5%* de la population, soit environ 145,000 âmes, qui se répartissent par moitié entre les deux grandes parties du royaume, la Valachie et la Moldavie. Les 70,000 catholiques de Valachie relèvent de l'archevêque de Bucarest. Ce n'est qu'à partir de 1847 que les administrateurs apostoliques de Valachie ont été autorisés à résider dans la capitale. Le 27 avril 1883, le pape Léon XIII nomma le premier archevêque de rite latin de cette ville et, en 1887, il constitua le chapitre. Les catholiques de Moldavie, au nombre de 75,000, sont soumis à l'évêque de Jassy. Ce diocèse, fondé en 1884, a pour titulaire actuel un mineur conventuel italien, Mgr Camilli.

La Roumanie n'a pas de concordat avec le Saint-Siège. Elle y songera peut-être après la guerre, surtout si elle peut conquérir la Transylvanie où les catholiques sont nombreux.

POUR REIMS ET ARRAS

On se souvient qu'à la date du 25 septembre, Mgr l'archevêque adressait une lettre à ses diocésains, leur recommandant une collecte spéciale pour répondre aux éloquents demandes de secours qui lui étaient venus de la part de S. E. le cardinal Luçon, archevêque de Reims, et de S. G. Mgr Lobbedey, évêque d'Arras. Il nous fait plaisir de porter à la connaissance de nos confrères et de nos lecteurs que cette collecte a produit un fort beau résultat. Ces jours derniers, Monseigneur pouvait envoyer à chacun de ses collègues, si durement éprouvés par la guerre, un chèque de 2,400 piastres, soit 13,968 francs, c'est-à-dire un total de 4,800 piastres, soit de 27,936 francs. La charité n'appauvrit jamais. La bénédiction de Dieu nous récompensera.

ARBEUR & DUPONT, imprimeurs, 249, LaGauchetière Est, Montréal.

BIBLIOTHÈQUE
DE LA MAISON MÈRE
C. N. D.